

HCPOR n° : POR 17-30
Enregistrement n° : POR 002-18



Étude sur le cannabis
Groupes de discussion sur les mises en garde pour la santé
Rapport de recherche

Préparé pour : Santé Canada

Numéro de contrat : HT372-174600/001/CY

Date d'attribution du contrat : 17 avril 2018

Date de livraison : 9 octobre 2018

Renseignements : por-rop@hc-sc.gc.ca

This report is also available in English.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ ANALYTIQUE.....	1
INTRODUCTION.....	5
RÉSULTATS DÉTAILLÉS.....	7
CONCLUSIONS.....	20
ANNEXE A : GUIDE DE DISCUSSION	22
ANNEXE B : MISES EN GARDE CONCERNANT LA SANTÉ.....	24
ANNEXE C : QUESTIONNAIRE DE RECRUTEMENT.....	25

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

L'agence Earncliffe Strategy Group (Earncliffe) est heureuse de remettre à Santé Canada son rapport de recherche sur les résultats des groupes de discussion portant sur les messages de mise en garde sur le cannabis.

Le gouvernement du Canada a promis de légaliser, de strictement réglementer et de restreindre l'accès au cannabis. Le 21 juin 2018, le projet de loi C-45, la *Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois* (Loi sur le Cannabis) a reçu la sanction royale. Pour soutenir l'application de la Loi, le gouvernement devra adopter des règlements dans un certain nombre de domaines, y compris l'emballage et l'étiquetage du cannabis, afin que ses risques et effets néfastes soient traités de manière adéquate au sein du cadre juridique.

Dans la réglementation au soutien de l'application de la *Loi sur le cannabis*, le gouvernement du Canada exige que des messages de mise en garde obligatoires soient apposés sur l'emballage de tous les produits du cannabis. Ces mises en garde ont pour but d'avertir les gens des effets potentiels sur la santé de l'usage du cannabis.

Les groupes de discussion devaient se pencher sur les points de vue de la population générale, tout en portant une attention spéciale à celui des jeunes, ainsi que sur l'efficacité des messages de mise en garde. Les commentaires tirés de la recherche permettront à Santé Canada de concevoir des messages appropriés qui répondent aux exigences en matière d'emballage et d'étiquetage. Le coût total de cette recherche s'est élevé à 113,327,07 \$, incluant la TVH.

Pour atteindre ces objectifs, Earncliffe a mené une série complète de séances de recherche qualitative soit, au total, vingt séances de recherche avec quatre différents segments de la population canadienne : jeunes adultes (18-24); jeunes (13-15); jeunes (16-17); et adultes (25+).

Les séances ont eu lieu à Toronto (28 mai); Québec (29 mai), Saskatoon (29 mai), Vancouver (30 mai) et St. John's (5 juin). Les groupes de discussion de Québec ont été menés en français. Toutes les séances ont duré une heure.

La recherche s'est penchée sur l'efficacité des messages de mise en garde. En particulier, il s'agissait de savoir si ces messages se distinguent des autres informations sur l'étiquette, comme les éléments de marque, s'ils sont suffisamment grands pour être lus facilement et faciles à comprendre. La recherche a également testé l'efficacité des règles sur les emballages neutres (limitations de l'utilisation de logos, couleurs et autres caractéristiques) dans la réduction de l'attrait des jeunes et des autres segments de la population à ces produits et l'accroissement de l'efficacité des messages de mise en garde et autres éléments d'étiquetage obligatoire.

Pour les fins du présent rapport, il est important de noter que la recherche qualitative est une forme de recherche scientifique, sociale, politique et d'opinion publique. La recherche à l'aide de groupes de discussion n'est pas conçue pour aider un groupe à parvenir à un consensus ou à prendre des décisions, mais plutôt pour susciter une gamme complète d'idées, d'attitudes, d'expériences et d'opinions d'un échantillon choisi de participants sur un sujet défini. En raison de leur petit nombre, on ne peut attendre des participants qu'ils soient totalement représentatifs au sens statistique de la population plus large dont ils sont tirés et les conclusions ne peuvent être généralisées de façon fiable au-delà de leur nombre.

Réactions aux messages de mise en garde pour la santé

- Dans l'ensemble, les réactions ont été mitigées. Dans la plupart des cas, la réaction était associée au point de vue des participants sur le cannabis. Ils étaient en général soit prédisposés à en craindre les effets (et, par défaut, réceptifs à la plupart des mises en garde) ou prédisposés à être à l'aise avec le cannabis (et ont offert une gamme de réactions en fonction de leur expérience, de leurs connaissances et de leur désir/intention).
- Le langage utilisé leur a généralement paru clair et compréhensible quoique que certains termes n'aient pas été bien compris par tous les jeunes (surtout ceux du groupe 13-15 ans) : THC, psychose et schizophrénie.
- Les participants qui étaient le plus à l'aise avec le cannabis ont indiqué que les messages seraient beaucoup plus crédibles s'ils étaient soutenus par des faits et référencés adéquatement. Ils ont estimé que plusieurs de ces messages jouaient sur les peurs des gens ce qui, s'il s'agissait de vérité, remettrait en question la décision du gouvernement de légaliser le cannabis.
 - Ces participants étaient d'avis qu'indiquer des faits (statistiques) n'était pas du tout convaincant ou crédible. Ils ont proposé de référencer les effets nocifs ou risques pour leur donner plus de crédibilité.
- Pour ce qui est du message qui dit que la fumée du cannabis est dangereuse, la plupart des participants ont convenu que toute fumée est mauvaise pour la santé et ils ont compris que cet énoncé signifie que la fumée du cannabis est particulièrement mauvaise.
 - Souligner la relativité au tabac semble accroître l'efficacité de ce message, particulièrement chez ceux qui sont informés du mélange du tabac avec du cannabis.
 - Quelques participants ont interprété ce message comme portant sur l'effet de la drogue plutôt que sur l'inhalation de la fumée. Pour eux, le message principal signifiait simplement que le « cannabis est nocif ».
 - Certains participants ont compris que choisir de fumer du cannabis signifie qu'il y a des risques associés au fait de fumer; ils ont cependant indiqué qu'il y a d'autres façons de consommer du cannabis à part le fumer et que le contexte du message pourrait avoir un effet sur sa pertinence perçue.
- Bien que la plupart des participants aient accepté le principe qu'il n'est pas raisonnable de conduire après avoir consommé du cannabis, certains, souvent dans les groupes de jeunes (13-17 ans), ont indiqué que le cannabis peut avoir un effet calmant sur certains conducteurs. Cependant, lorsqu'on a insisté, la plupart ont indiqué ne pas vouloir être passagers dans un véhicule conduit par quelqu'un qui est « gelé ».
 - Les jeunes, en particulier, ont trouvé que la deuxième phrase concernant le nombre de décès et de blessures liés à la conduite avec facultés affaiblies était convaincante mais d'autres participants ont estimé que ces statistiques étaient plutôt faibles comparativement à celles liées à la conduite en état d'ivresse.
- Les participants n'ont pas accepté tout de suite l'énoncé voulant que le cannabis cause une dépendance. Certains d'entre eux ont indiqué qu'il n'y a aucun ingrédient actif dans le cannabis qui pourrait causer une dépendance et ils l'ont décrit comme une dépendance mentale à l'idée de ressentir une certaine euphorie. Les statistiques dans les trois messages secondaires n'ont pas été jugées convaincantes.
- Quant au message voulant que l'usage régulier du cannabis puisse accroître le risque de psychose et de schizophrénie, les participants se sont retrouvés dans deux camps : ceux qui avaient entendu dire ou qui avaient accepté que cet énoncé est factuel et qui l'ont vu comme un message fort; et ceux qui étaient sceptiques ou pas encore convaincus mais pour qui « si c'est réellement vrai » la mise en garde aurait le

potentiel d'être percutante. Il s'agit de l'un des messages qui pourraient le plus motiver les participants (de tous les groupes d'âge) à prendre action (c.-à-d. rechercher plus d'information en ligne).

Réactions à l'emballage proposé

- En général, les participants ont réagi de manière favorable, même si parfois perplexe, à l'emballage proposé. Ils ont décrit l'aspect général comme quelque peu discret, neutre, chic et, dans certains groupes, cool (en particulier chez les jeunes adultes). Cette réaction est attribuable, notamment, au fait que le fond est noir bien que, de l'avis de plusieurs, le manque d'éléments de marque est intéressant. Lorsqu'on leur a posé la question, la plupart des participants ont indiqué que c'était approprié afin de ne pas séduire les mauvaises personnes (par ex., les enfants).
- Les réactions les plus perplexes ont porté sur la taille, la forme et les matériaux utilisés pour l'emballage. Plusieurs participants n'ont pas cru à une conception intuitive et ils ont remis en question l'usage de papier (carton) plutôt que celui de sacs refermables. Ils ont supposé qu'il y aurait un sac refermable à l'intérieur pour protéger le cannabis ainsi que pour réduire l'odeur et le gaspillage potentiel.
- L'autre élément qui en a surpris plus d'un était que le contenu du paquet n'est pas clairement indiqué. Plusieurs participants s'attendaient à ce que le paquet soit de couleur verte ce qui, à leur avis, aurait aisément signifié qu'il contient du cannabis ou à ce qu'un symbole de grande taille (par ex., une feuille de cannabis), soit en évidence sur le paquet.
- La plupart d'entre eux étaient d'avis que le symbole devrait être plus grand – ce n'était pas l'élément le plus accrocheur du paquet. En fait, dans la plupart des groupes, plusieurs personnes n'ont pas vu le symbole avant qu'on leur indique.
- L'élément le plus accrocheur du paquet a été le message de mise en garde pour la santé dans la boîte jaune. Le boîte jaune sur fond noir était apparente quoique plusieurs participants aient indiqué qu'elle pourrait occuper une place un peu plus importante et que la police de caractères pourrait être plus grande.
- Un des commentaires qui est revenu le plus souvent a été que l'instruction « garder hors de portée des enfants » n'avait pas été suffisamment mise en valeur. Le seul fait de mettre les lettres en caractères gras pourrait améliorer ce message qui est universellement considéré comme important.
- D'autres participants ont proposé d'ajouter plus de mises en garde sur les côtés du paquet. Certains se sont plaint que l'exemple fourni (par ex., ne consommez pas si vous êtes enceinte ou si vous allaitez) était trop restreint et ne s'adressait pas à tous ceux et celles qui pourraient potentiellement consommer du cannabis. D'autres ont indiqué que s'il y avait un trop grand nombre de messages sur le paquet, les consommateurs deviendraient rapidement insensibles. À leur avis, un seul message qui serait changé régulièrement aurait beaucoup plus d'effet.

Agence responsable de la recherche :

Earncliffe Strategy Group Inc. (Earncliffe)
Numéro du contrat : HT372-174600/001/CY

Date d'attribution du contrat : 17 avril 2018

J'atteste, par la présente, comme représentante d'Earncliffe Strategy Group que le produit livrable respecte entièrement les exigences relatives à la neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans les Politiques de communications du gouvernement du Canada et dans les Procédures de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus spécifiquement, le rapport ne comprend aucun renseignement sur les intentions de vote des électeurs, leurs préférences sur les partis politiques, les positions des partis ou les cotes de rendements d'un parti politique ou de ses leaders.

Signé : 

Date : 9 octobre 2018

Stephanie Constable
Partenaire, Earncliffe

INTRODUCTION

L'agence Earncliffe Strategy Group (Earncliffe) est heureuse de remettre à Santé Canada son rapport de recherche sur les résultats des groupes de discussion portant sur les messages de mise en garde sur le cannabis.

Le gouvernement du Canada a promis de légaliser, de strictement réglementer et de restreindre l'accès au cannabis. Le 21 juin 2018, le projet de loi C-45, une *Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois* (Loi sur le Cannabis) a reçu la sanction royale. Pour soutenir l'application de la Loi, le gouvernement devra adopter des règlements dans un certain nombre de domaines, y compris l'emballage et l'étiquetage du cannabis, afin que ses risques et effets néfastes soient traités de manière adéquate au sein du cadre juridique.

Dans le cadre de la réglementation au soutien de la mise en vigueur de la *Loi sur le cannabis*, le gouvernement du Canada exige que des messages de mise en garde obligatoires soient apposés sur l'emballage de tous les produits du cannabis. Le but des mises en garde pour la santé est d'avertir les gens des effets potentiels sur la santé de l'usage du cannabis.

Les groupes de discussion devaient se pencher sur les points de vue de la population générale, tout en portant une attention spéciale à celui des jeunes, ainsi que sur l'efficacité des messages de mise en garde. Les commentaires tirés de la recherche permettront à Santé Canada de concevoir des messages appropriés qui répondent aux exigences en matière d'emballage et d'étiquetage.

La recherche avait pour objectif de tester l'efficacité des messages de mise en garde. Plus particulièrement, il s'agissait de savoir s'ils se distinguent du reste de l'information sur l'étiquette, comme les éléments de marque, s'ils sont suffisamment grands pour être lus facilement et s'ils sont faciles à comprendre. La recherche avait également pour but de tester l'efficacité des règles sur les emballages neutres – limitations de l'utilisation de logos, couleurs et autres caractéristiques – dans la réduction de l'attrait des jeunes et des autres segments de la population pour les produits et dans l'accroissement de l'efficacité des messages de mise en garde et autres éléments d'étiquetage obligatoire.

Les objectifs spécifiques de la recherche étaient de :

- Évaluer chacun des messages potentiels et déterminer si le contenu est :
 - Visible et clairement compris par les publics;
 - Crédible, pertinent et valable pour les publics;
 - Attirant et approprié pour les publics;
 - Mémorable dans l'esprit des publics; et,
 - Capable de motiver les publics à prendre action.
- Évaluer les concepts d'emballage afin de recueillir des commentaires sur la limitation des éléments de marque et des couleurs et de leur effet sur l'attrait de l'emballage.
- Obtenir des suggestions en vue de changements potentiels pour que les messages trouvent écho auprès des publics cibles.

Pour atteindre ces objectifs, Earnscliffe a mené une série complète de séances de recherche qualitative. Au total, nous avons mené vingt séances de recherche qualitative avec quatre différents segments de la population canadienne : jeunes adultes (18-24); jeunes (13-15); jeunes (16-17); et adultes (25+).

La recherche a eu lieu à Toronto (28 mai); Québec (29 mai), Saskatoon (29 mai), Vancouver (30 mai) et St. John's (5 juin). Les groupes de discussion qui ont eu lieu à Québec ont été menés en français. Les séances ont duré une heure. Nous avons obtenu le consentement écrit des parents pour la participation des jeunes aux groupes de discussion.

La recherche a porté sur l'efficacité, la crédibilité et la clarté des messages de mise en garde ainsi que sur la mesure dans laquelle ces messages pourraient motiver les participants à prendre action. La recherche a également permis de recueillir le point de vue des participants sur un emballage neutre, tout en se concentrant sur leur réaction aux symboles, aux messages et au manque d'image de marque et de couleur.

On trouvera, en annexe, le questionnaire de recrutement, le guide de discussion et les messages.

Pour les fins du présent rapport, il est important de noter que la recherche qualitative est une forme de recherche scientifique, sociale, politique et d'opinion publique. La recherche à l'aide de groupes de discussion n'est pas conçue pour aider un groupe à parvenir à un consensus ou à prendre des décisions, mais plutôt pour susciter une gamme complète d'idées, d'attitudes, d'expériences et d'opinions d'un échantillon choisi de participants sur un sujet défini. En raison de leur petit nombre, on ne peut attendre des participants qu'ils soient totalement représentatifs au sens statistique de la population plus large dont ils sont tirés et les conclusions ne peuvent être généralisées de façon fiable au-delà de leur nombre.

RÉSULTATS DÉTAILLÉS

Le présent rapport qualitatif est divisé en deux sections. La première résume les réactions des participants aux messages de mise en garde et la deuxième porte sur les réactions à l'emballage proposé.

Réactions aux messages de mise en garde pour la santé

Les participants ont reçu une feuille d'exercice qui comprenait une série de messages de mise en garde pour la santé. Chaque message comprenait un énoncé principal ainsi qu'un ou plusieurs énoncés secondaires.

Dans l'ensemble, les réactions aux mises en garde sur la santé ont été mitigées.

Dans la plupart des cas, la réaction était fortement associée au point de vue des participants sur le cannabis. Ils étaient en général soit prédisposés à en craindre les effets et – par défaut, réceptifs à la plupart des mises en garde – soit prédisposés à être à l'aise avec le cannabis. Ces derniers ont offert une gamme de réactions en fonction de leur expérience, de leurs connaissances et de leur désir/intention.

Cela étant dit, tous les messages de mise en garde avaient la capacité de toucher certains participants, mais si le but est de maximiser le nombre de personnes dont le comportement pourrait être touché, le fait d'ajuster les messages remis en question par les participants prédisposés à être à l'aise avec le cannabis ne réduira pas l'impact sur les personnes qui craignent les effets du cannabis et cela ne pourrait donc qu'améliorer l'efficacité générale de ces messages.

Les participants qui étaient à l'aise avec le cannabis ont indiqué qu'ils étaient plus ouverts à l'idée d'un message qui dirait « consommez avec modération » plutôt que « prenez garde! ».

Comme nous le verrons plus loin dans les observations détaillées, trois des principaux messages acceptés comme étant crédibles, ont fonctionné par eux-mêmes sans qu'il soit nécessaire d'y ajouter des messages de soutien, et certaines personnes ont considéré qu'il est important de les garder en tête. Parmi ces messages, on compte ceux qui portent sur les effets du cannabis sur les femmes enceintes; le risque de conduire avec les facultés affaiblies; et les risques à la santé associés à l'usage de cannabis par les jeunes en particulier.

Comme dans le cas des réactions aux messages en général, le recours à des statistiques a été mitigé, quoique l'analyse plus détaillée qui suit démontre que l'utilisation de statistiques a été particulièrement utile (et convaincante) pour les jeunes. En général, cependant, les personnes prédisposées à craindre les effets du cannabis ont été généralement plus à l'aise avec les statistiques fournies et les ont acceptées. De leur côté, les participants qui étaient le plus à l'aise avec le cannabis ont indiqué que les messages seraient beaucoup plus crédibles s'ils étaient soutenus par des faits et référencés adéquatement. À leur avis, indiquer des faits (statistiques) n'est pas du tout convaincant ou crédible. Ils ont estimé que ces messages jouaient sur les peurs des gens ce qui, s'il s'agissait de vérité, remettrait en question la décision du gouvernement de légaliser le cannabis.

Le langage utilisé a généralement paru clair et compréhensible quoique que certains termes n'aient pas été bien compris par tous les jeunes (surtout ceux du groupe 13-15 ans) : THC, psychose et schizophrénie.

OBSERVATIONS DÉTAILLÉES

Voici un résumé des réactions spécifiques à chacun des messages de mise en garde principaux et secondaires.

Légende

- √ – jugé crédible/vraisemblable
- ? – jugé déroutant/flou
- X – jugé non crédible/invraisemblable
- – pas de réponse

Sous la rubrique Observations générales, on retrouve un énoncé à savoir si les participants seraient susceptibles de prendre action après avoir pris connaissance de ce message. Pour les fins du rapport, « prendre action » a été décrit aux participants comme faire quelque chose à la suite du message (par ex., recherche sur Internet ou parler à quelqu'un, etc.).

MISE EN GARDE : La fumée de cannabis est dangereuse

Tableau 1 : Réaction à l'énoncé principal 1 : « MISE EN GARDE : La fumée de cannabis est dangereuse. »

	Total	Jeunes (13-15)	Jeunes (16-17)	Jeunes adultes (18-24)	Adultes (25+)
Total	191	47	49	49	46
√	106	32	19	27	28
X	72	15	27	17	13
?	13	-	3	5	5
–	0	-	-	-	-

Tableau 2 : Réaction à l'énoncé secondaire 1a : « Les produits chimiques dangereux présents dans la fumée du tabac sont aussi présents dans la fumée du cannabis. »

	Total	Jeunes (13-15)	Jeunes (16-17)	Jeunes adultes (18-24)	Adultes (25+)
Total	191	47	49	49	46
√	120	39	23	32	26
X	35	4	16	9	6
?	29	3	8	7	11
–	7	1	2	1	3

Observations générales :

L'énoncé secondaire a souvent été considéré comme plus fort que l'énoncé principal.

Cette mise en garde sur la santé n'a pas fait partie des messages les plus susceptibles d'encourager les participants à prendre action.

- Les réactions à ce message ont été fortement influencées par le point de vue des participants sur le cannabis.
- Ceux qui étaient plus à l'aise avec le cannabis ont souvent remis en question l'idée que la fumée du cannabis est particulièrement dangereuse. À leurs yeux toute fumée est techniquement dangereuse pour la santé et ils ont estimé que ce message constitue un exemple de campagne de peur.

- Plusieurs ont remis en question le fait que fumer une « plante naturelle » pourrait être dangereux, faisant valoir que le cannabis (ou un joint) ne contient pas les mêmes produits chimiques ou additifs nocifs que la cigarette ce qui en rend l'inhalation moins nocive. Cette idée était répandue chez les jeunes (16-17 ans) qui ont été les moins susceptibles de trouver cet énoncé crédible/vraisemblable.
- De plus, certains participants ont souligné qu'il y a des façons de consommer du cannabis sans le fumer (y compris le vapotage que certains trouvent plus sain que fumer).
- Ceux qui craignent les effets du cannabis ont convenu que tout type de fumée est mauvais et ont compris que cet énoncé signifie que la fumée du cannabis est particulièrement dangereuse.
 - Certains l'ont interprété comme étant un effet de la drogue plutôt que celui de l'inhalation de la fumée. Pour ces participants, le message principal était simplement que le « cannabis est nocif ».

Recommandations :

- Parmi les approches « Consommez avec modération » qui pourraient être plus efficaces, on compte :
 - « Si vous avez l'intention de consommer du cannabis, sachez que les différentes façons d'en consommer présentent des risques différents pour la santé. »
 - « Au-delà des risques associés à la consommation de toutes formes de cannabis, le fait de fumer du cannabis entraîne des effets nocifs additionnels pour vos poumons. »
- En outre, le fait d'indiquer les produits chimiques spécifiques qui sont uniques à la fumée du cannabis pourrait contribuer à améliorer l'efficacité des messages principal et secondaire.

MISE EN GARDE : Ne consommez pas si vous êtes enceinte ou si vous allaitez

Tableau 3 : Réaction à l'énoncé principal 2 : « MISE EN GARDE : Ne consommez pas si vous êtes enceinte ou si vous allaitez. »

	Total	Jeunes (13-15)	Jeunes (16-17)	Jeunes adultes (18-24)	Adultes (25+)
<i>Total</i>	191	47	49	49	46
√	176	40	46	47	43
X	13	6	2	2	3
?	2	1	1	-	-
-	0	-	-	-	-

Tableau 4 : Réaction à l'énoncé secondaire 2a : « Consommer du cannabis pendant la grossesse pourrait être dangereux pour le bébé et réduire son poids à la naissance. »

	Total	Jeunes (13-15)	Jeunes (16-17)	Jeunes adultes (18-24)	Adultes (25+)
<i>Total</i>	191	47	49	49	46
√	145	36	37	35	37
X	17	5	5	6	1
?	24	3	7	6	8
-	5	3	-	2	-

Tableau 5 : Réaction à l'énoncé secondaire 2b : « Les substances présentes dans le cannabis se retrouvent aussi dans le lait maternel des mères qui en consomment. »

	Total	Jeunes (13-15)	Jeunes (16-17)	Jeunes adultes (18-24)	Adultes (25+)
<i>Total</i>	191	47	49	49	46
√	122	27	33	31	31
X	34	10	9	10	5
?	29	8	5	7	9
–	6	2	2	1	1

Observations générales :

L'énoncé principal était très convaincant par lui-même.

Cette mise en garde sur la santé était parmi celles qui étaient le plus susceptibles d'encourager les participants (de tous les groupes d'âge) à prendre action.

- Bien que certains pourraient faire valoir que ce message ne plairait pas aux jeunes ou qu'ils le trouveraient inadéquat, plusieurs jeunes (dans les groupes 13-15 et ceux de 16-17 ans) ont indiqué qu'ils seraient intéressés à en apprendre davantage sur les risques entre consommation de cannabis et grossesse/allaitement, de façon à pouvoir en parler à des gens qu'ils connaissent et qui vivent ces situations. Ils se sont montrés curieux de la biologie et des risques associés aux substances du cannabis retrouvées dans le lait maternel puisqu'il s'agissait d'information nouvelle.
- Cette mise en garde a été jugée la plus crédible et la plus vraisemblable de tous les messages étudiés (dans tous les publics).
- Les participants l'ont considérée comme le simple bon sens. Très peu de participants ont eu besoin de la justification offerte dans les énoncés secondaires. En fait, de l'avis de certains participants, les énoncés secondaires ont présenté des éléments qui diminuaient la crédibilité du message :
 - Par exemple, certains participants ont remis en question le fait qu'un poids plus faible à la naissance était le pire (2a), faisant valoir qu'ils pouvaient imaginer des ramifications plus nocives, sur les nouveau-nés, au fait de fumer du cannabis (par ex., sur les plans physique, mental, développemental, etc.).
 - De la même manière, quelques participants ont remis en question la façon dont des substances du cannabis pourraient se retrouver dans le lait maternel (2b) ainsi que les risques associés à la transmission de substances du cannabis de cette façon.

Recommandations :

- Le message principal pourrait être adéquat par lui-même.
- Il serait plus convaincant s'il était jumelé à un énoncé secondaire portant sur un risque plus inquiétant qu'un faible poids à la naissance. En parallèle, il serait plus convaincant de donner un conseil sur le risque à la santé associé au lait maternel contaminé par le cannabis que de simplement indiquer que des substances peuvent se retrouver dans le lait maternel.

MISE EN GARDE : Ne conduisez pas ou n'utilisez pas de machinerie si vous avez consommé du cannabis

Tableau 6 : Réaction à l'énoncé principal 3 : « MISE EN GARDE : Ne conduisez pas ou n'utilisez pas de machinerie si vous avez consommé du cannabis. »

	Total	Jeunes (13-15)	Jeunes (16-17)	Jeunes adultes (18-24)	Adultes (25+)
Total	191	47	49	49	46
√	163	44	42	36	41
X	17	2	5	8	2
?	11	1	2	5	3
–	0	-	-	-	-

Tableau 7 : Réaction à l'énoncé secondaire 3a : « Plus de 4000 Canadiens ont été blessés et 75 sont morts dans des accidents de la route après avoir consommé du cannabis (en 2012). »

	Total	Jeunes (13-15)	Jeunes (16-17)	Jeunes adultes (18-24)	Adultes (25+)
Total	191	47	49	49	46
√	118	35	34	26	23
X	40	5	6	19	10
?	25	3	9	2	11
–	8	4	-	2	2

Tableau 8 : Réaction à l'énoncé secondaire 3b : « La consommation de cannabis nuit à la coordination, au temps de réaction et à la perception des distances. »

	Total	Jeunes (13-15)	Jeunes (16-17)	Jeunes adultes (18-24)	Adultes (25+)
Total	191	47	49	49	46
√	159	35	41	44	39
X	19	7	4	3	5
?	8	2	4	1	1
–	5	3	-	1	1

Observations générales :

L'énoncé principal était très convaincant par lui-même.

Cette mise en garde sur la santé était parmi celles qui étaient le plus susceptibles d'encourager les participants (de tous les groupes d'âge) à prendre action.

- Cette mise en garde a été jugée très crédible et vraisemblable. Elle s'est retrouvée en deuxième place du classement, en termes de crédibilité/vraisemblance.
- Bien que la plupart des participants aient accepté la prémisse qu'il n'est pas raisonnable de conduire après avoir consommé du cannabis, certains d'entre eux, souvent dans les groupes de jeunes (13-17 ans), étaient d'avis que le cannabis peut avoir un effet calmant sur certains conducteurs. Cependant, lorsqu'on a insisté, la plupart ont confié qu'ils ne voudraient pas être passager à bord d'un véhicule conduit par une personne qui est 'gelée'.
- Il convient également de noter que quelques participants étaient confus à propos de machinerie, se demandant de quel genre de machine il s'agissait.

- Les réactions aux énoncés secondaires ont été quelque peu mitigées. On a noté une préférence pour le deuxième énoncé secondaire (3b).
 - Le problème avec le premier (3a) était qu’il parle de statistiques dénuées de fondement/sans références.
 - Certains étaient d’avis que les statistiques de 2012 sont dépassées.
 - D’autres ont pensé que le nombre de morts/blessés en question n’était pas si important comparativement au nombre de morts/blessés liés à la conduite en état d’ébriété.
 - Il est important de noter, toutefois, que les jeunes (13-17 ans) étaient susceptibles de trouver ces statistiques très convaincantes. Il leur a semblé que le nombre de 4000 blessés et 75 morts liés à la consommation de cannabis était important.
 - Les points de vue sur le deuxième énoncé secondaire (3b) ont été beaucoup plus favorables au sens où la plupart des participants (de tous les groupes d’âge) l’ont jugé crédible/vraisemblable.
 - Le manque de coordination, d’attention, ainsi que le temps de réaction sont des comportements que la plupart des participants qui ont consommé du cannabis ont déjà observé.
 - L’idée que quelqu’un qui a les facultés affaiblies n’a pas la capacité de conduire un véhicule a paru crédible et a été bien comprise.

Recommandations :

- L’énoncé principal est suffisamment convaincant pour être utilisé par lui-même.
- Si elle était jumelée à l’un des deux énoncés secondaires, la phrase principale sur le manque de jugement pourrait être plus efficace mais le risque de danger physique a le potentiel d’être encore plus convaincant si les statistiques ne font pas en sorte de conclure qu’il s’agit d’un problème mineur ou inexistant.

MISE EN GARDE : Vous pouvez devenir dépendant du cannabis

Tableau 9 : Réaction à l’énoncé principal 4 : « MISE EN GARDE : Vous pouvez devenir dépendant du cannabis. »

	Total	Jeunes (13-15)	Jeunes (16-17)	Jeunes adultes (18-24)	Adultes (25+)
<i>Total</i>	191	47	49	49	46
√	120	34	35	19	32
X	59	12	12	27	8
?	12	1	2	3	6
–	0	-	-	-	-

Tableau 10 : Réaction à l’énoncé secondaire 4a : « Jusqu’à la moitié des personnes qui consomment du cannabis au quotidien ont des problèmes professionnels, sociaux ou de santé liés à leur consommation de cannabis. »

	Total	Jeunes (13-15)	Jeunes (16-17)	Jeunes adultes (18-24)	Adultes (25+)
<i>Total</i>	191	47	49	49	46
√	86	34	22	21	9
X	73	8	19	22	24
?	23	2	6	3	12
–	9	3	2	3	1

Tableau 11 : Réaction à l'énoncé secondaire 4b : « Une personne sur 11 qui consomme du cannabis en deviendra dépendante. »

	Total	Jeunes (13-15)	Jeunes (16-17)	Jeunes adultes (18-24)	Adultes (25+)
Total	191	47	49	49	46
✓	68	20	24	14	10
X	88	22	22	28	16
?	24	2	3	5	14
–	11	3	-	2	6

Tableau 12 : Réaction à l'énoncé secondaire 4c : « Jusqu'à une personne sur deux qui consomme du cannabis au quotidien en deviendra dépendante. »

	Total	Jeunes (13-15)	Jeunes (16-17)	Jeunes adultes (18-24)	Adultes (25+)
Total	191	47	49	49	46
✓	85	32	24	20	9
X	68	9	21	22	16
?	25	2	2	4	17
–	13	4	2	3	4

Observations générales :

L'énoncé principal n'a pas été accepté par tous et gagnerait à être assorti de preuves.

Cette mise en garde sur la santé était parmi celles qui étaient le moins susceptibles d'encourager les participants à prendre action.

- Certains participants de tous les groupes d'âge et les jeunes adultes (18-24 ans), en particulier, n'ont pas été immédiatement d'accord avec le message voulant que le cannabis peut créer une dépendance.
- Ceux qui ont jugé ce message moins crédible étaient d'avis qu'il n'y a pas d'ingrédient actif dans le cannabis qui cause une dépendance et l'ont décrit plutôt comme une dépendance mentale liée à l'idée de ressentir de l'euphorie. Certains d'entre eux ont même dit qu'il existe des choses plus problématiques pouvant causer de la dépendance.
- Les statistiques dans les trois messages secondaires n'ont pas été jugées convaincantes.
 - Par exemple, « Une personne sur 11 » (4b) n'a pas semblé un nombre si élevé; les participants avaient l'impression qu'ils pourraient déjouer ce pronostic.
 - Par ailleurs, le fait d'indiquer « Jusqu'à la moitié des personnes » (4a) ou « Jusqu'à une personne sur deux » (4c) n'a pas semblé très concret ce qui a renforcé l'idée des participants, à savoir que certaines de ces statistiques semblaient avoir été fabriquées (et manquaient de preuves à l'appui ou de références adéquates).

Recommandations :

- Un message « Consommez avec modération » plus efficace serait d'encourager les gens à rester attentifs aux signes de surconsommation (par ex., éviter les choses de la vie qui méritent notre attention; consacrer moins de temps aux amis et aux membres de la famille; s'absenter de l'école ou du travail ou encore avoir du mal à suivre les cours ou à travailler; etc.).

- Parce que la plupart des participants ont convenu qu'il est possible que la consommation de cannabis puisse mener à une habitude fâcheuse, il pourrait être utile de fournir une règle générale sur ce qui est considéré comme « trop souvent ».
- Finalement, prouver que le cannabis peut causer une dépendance pourrait contribuer grandement à améliorer l'efficacité des messages sur la dépendance; des messages d'avertissement répétés à cet effet ne semblent pas faire pencher la balance pour ce qui de l'accepter comme un fait.

MISE EN GARDE : Consommer régulièrement du cannabis peut augmenter le risque de psychose et de schizophrénie

Tableau 13 : Réaction à l'énoncé principal 5 : « MISE EN GARDE : Consommer régulièrement du cannabis peut augmenter le risque de psychose et de schizophrénie. »

	Total	Jeunes (13-15)	Jeunes (16-17)	Jeunes adultes (18-24)	Adultes (25+)
<i>Total</i>	191	47	49	49	46
√	112	24	31	32	25
X	37	5	11	11	10
?	40	17	7	5	11
–	2	1	-	1	-

Tableau 14 : Réaction à l'énoncé secondaire 5a : « Une teneur élevée en THC peut augmenter le risque de psychose et de schizophrénie. »

	Total	Jeunes (13-15)	Jeunes (16-17)	Jeunes adultes (18-24)	Adultes (25+)
<i>Total</i>	191	47	49	49	46
√	93	23	27	26	17
X	42	7	10	16	9
?	43	13	9	5	16
–	13	4	3	2	4

Tableau 15 : Réaction à l'énoncé secondaire 5b : « Une teneur élevée en THC peut diminuer l'âge auquel la schizophrénie apparaît. »

	Total	Jeunes (13-15)	Jeunes (16-17)	Jeunes adultes (18-24)	Adultes (25+)
<i>Total</i>	191	47	49	49	46
√	61	18	15	17	11
X	69	12	21	24	12
?	51	14	10	7	20
–	10	3	3	1	3

Tableau 16 : Réaction à l'énoncé secondaire 5c : « Les jeunes sont particulièrement à risque. »

	<i>Total</i>	<i>Jeunes (13-15)</i>	<i>Jeunes (16-17)</i>	<i>Jeunes adultes (18-24)</i>	<i>Adultes (25+)</i>
<i>Total</i>	191	47	49	49	46
√	118	32	37	30	19
X	45	10	8	14	13
?	16	2	2	3	9
–	12	3	2	2	5

Observations générales :

L'énoncé principal a été jugé quelque peu confus (le langage n'a pas été bien compris).

Cette mise en garde sur la santé était parmi celles qui étaient le plus susceptibles d'encourager les participants (de tous les groupes d'âge) à prendre action.

- Concernant le message à l'effet que la consommation régulière de cannabis peut accroître le risque de psychose et de schizophrénie, les participants ont eu tendance à se retrouver dans deux camps : ceux qui avaient entendu parler ou qui avaient déjà accepté cet énoncé comme un fait et qui ont jugé qu'il s'agissait d'un message fort; et les sceptiques qui ne sont pas encore convaincus mais pour qui « si cela était réellement vrai », l'avertissement a le potentiel d'être fort. En effet, la plupart des participants ont jugé qu'il s'agit d'une conséquence extrêmement fâcheuse et angoissante de la consommation de cannabis.
- Plusieurs de ceux qui sont à l'aise avec le cannabis connaissaient ce risque mais leur expérience (de première main ou de personnes qu'ils connaissent) donne à penser que ces cas sont rares et inhabituels (par ex., des personnes qui ont une histoire familiale de ces maladies). Certains étaient d'avis que cette situation serait inévitable ou probable, dans leur cas, peu importe leur consommation de cannabis.
- Quelques participants, dans tous les groupes d'âge, ont également indiqué connaître des personnes qui ont recours au cannabis pour traiter leurs problèmes de santé mentale (par ex., l'anxiété) plutôt que la causalité inverse.
- Les exemples médicaux ont semblé paradoxaux parce qu'il est difficile, pour certains, de concevoir que des médecins risqueraient d'exposer des gens à une psychose ou à une schizophrénie en leur prescrivant du cannabis. Cela renforce donc la notion qu'il doit y avoir un moyen d'éviter ou d'atténuer cette conséquence.
- On a noté une certaine confusion à propos des énoncés secondaires :
 - La plupart des participants ont considéré que l'information concernant le plus grand risque que courent les jeunes (5c) était crédible/vraisemblable et convaincante. Elle a été qualifiée de claire et directe dans sa construction.
 - Les deux autres énoncés ont semblé confus à certains participants qui ne connaissaient pas bien le terme THC.
 - La construction du deuxième énoncé secondaire (5b) a été jugée particulièrement gauche. Les participants étaient nombreux à ne pas savoir à quoi on voulait en venir.
 - Certains ont estimé que le premier énoncé secondaire (5a) ne faisait que répéter l'énoncé principal; qu'il n'ajoutait aucune information.

Recommandations :

- Un message « Consommez avec modération » qui pourrait contribuer à rendre plus efficaces les avertissements sur la psychose ou la schizophrénie parmi les personnes qui sont à l’aise avec le cannabis pourrait être... nous savons qu’il y a des choses qui rendent les gens plus susceptibles (par ex., histoire familiale, commencer à un jeune âge, en consommer chaque jour pendant x années, etc.) et peut-être même que certaines personnes en souffrent sans même faire partie des groupes à haut risque. La seule façon de s’assurer que cela n’arrivera pas est de ne pas consommer mais d’attendre jusqu’à ce que le cerveau ait fini de se développer et là encore, consommer de petites quantités et rarement pourrait réduire votre risque.

MISE EN GARDE : Les adolescents sont à risque élevé des effets dangereux du cannabis

Tableau 17 : Réaction à l’énoncé principal 6 : « MISE EN GARDE : Les adolescents sont à risque élevé des effets dangereux du cannabis. »

	Total	Jeunes (13-15)	Jeunes (16-17)	Jeunes adultes (18-24)	Adultes (25+)
<i>Total</i>	191	47	49	49	46
√	141	35	37	42	27
X	30	9	8	4	9
?	17	3	3	2	9
–	3	-	1	1	1

Tableau 18 : Réaction à l’énoncé secondaire 6a : « La consommation à un jeune âge et de façon régulière peut accroître le risque de psychose et de schizophrénie. »

	Total	Jeunes (13-15)	Jeunes (16-17)	Jeunes adultes (18-24)	Adultes (25+)
<i>Total</i>	191	47	49	49	46
√	111	23	28	34	26
X	33	6	8	11	8
?	34	15	10	3	6
–	13	3	3	1	6

Tableau 19 : Réaction à l’énoncé secondaire 6b : « Consommer du cannabis à l’adolescence peut accroître le risque de devenir dépendant. »

	Total	Jeunes (13-15)	Jeunes (16-17)	Jeunes adultes (18-24)	Adultes (25+)
<i>Total</i>	191	47	49	49	46
√	95	23	26	28	18
X	54	6	17	18	13
?	31	15	3	2	11
–	11	3	3	1	4

Tableau 20 : Réaction à l'énoncé secondaire 6c : « Une personne sur six qui commence à consommer du cannabis à l'adolescence en deviendra dépendante. »

	<i>Total</i>	<i>Jeunes (13-15)</i>	<i>Jeunes (16-17)</i>	<i>Jeunes adultes (18-24)</i>	<i>Adultes (25+)</i>
<i>Total</i>	191	47	49	49	46
√	97	27	28	25	17
X	59	12	13	21	13
?	23	4	5	2	12
–	12	4	3	1	4

Observations générales :

L'énoncé principal était très convaincant par lui-même.

Cette mise en garde sur la santé était parmi celles qui sont le plus susceptibles d'encourager les participants (de tous les groupes d'âge) à prendre action.

- La plupart des participants ont compris ce message et l'ont trouvé convaincant. En effet, l'énoncé principal pourrait aisément être utilisé seul. Des participants de tous les groupes d'âge ont convenu que les adolescents courent un plus grand risque s'ils consomment du cannabis.
- La crédibilité des énoncés secondaires était douteuse et aucun d'eux n'a semblé ajouter une dimension à l'énoncé principal pour le rendre plus convaincant.
 - Spontanément, les participants ont expliqué qu'ils acceptaient ce message de mise en garde et ils ont indiqué qu'ils sont conscients que le cannabis peut présenter des risques pour les cerveaux en développement.
 - Encore une fois, la plupart des participants n'ont pas accepté d'emblée l'idée que le cannabis peut causer une dépendance (6b et 6c); et plusieurs d'entre eux ont remis en question la probabilité et la sévérité de cette situation.
 - Les statistiques fournies dans le troisième énoncé secondaire (6c) n'ont pas été considérées comme très convaincantes dans le sens où « Une personne sur six » ne semblait pas un nombre très élevé.

Recommandations :

- Pour mettre en garde sur les risques associés à la consommation de cannabis par les jeunes, un message « Consommez avec modération » devrait être associé aux effets du cannabis sur les cerveaux en développement.
- Le message aurait également plus d'effet s'il était lié aux conséquences mentionnées plus tôt : mauvaises performances à l'école ou au travail; éviter les choses importantes de la vie; consacrer moins de temps aux amis et aux membres de la famille; répercussions sur le sport; etc.

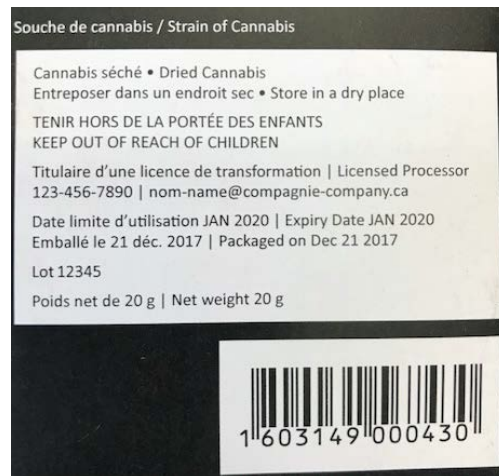
Réactions à l’emballage proposé

On a ensuite montré aux participants un concept de l’emballage proposé. Il s’agissait d’une petite boîte de carton noir de la taille d’un cube Rubik qui portait un message de mise en garde pour la santé, un symbole du cannabis, au recto, ainsi que d’autres renseignements obligatoires au verso.

Tableau 21 : Devant du paquet



Tableau 22 : Verso du paquet



En général, les participants ont réagi de manière favorable, même si parfois perplexe, à l’emballage proposé. Ils ont décrit l’aspect général comme quelque peu discret, neutre, chic et, dans certains groupes, cool (en particulier les jeunes adultes). Cette réaction est attribuable, notamment, au fait que le fond est noir bien que, de l’avis de plusieurs, le manque d’éléments de marque est intéressant. Lorsqu’on leur a posé la question, la plupart des participants ont indiqué que c’était approprié afin de ne pas séduire les mauvaises personnes (par ex., les enfants).

Les réactions les plus perplexes ont porté sur la taille, la forme et les matériaux utilisés pour l’emballage. Plusieurs participants étaient d’avis qu’il ne s’agit pas d’une conception intuitive et ils ont remis en question l’usage de papier (carton) plutôt que celui de sacs refermables. Ils ont supposé qu’il y aurait un sac refermable à l’intérieur pour protéger le cannabis ainsi que pour réduire l’odeur et le gaspillage potentiel.

L’autre élément qui en a surpris plus d’un était que le contenu du paquet n’est pas clairement indiqué. Plusieurs participants s’attendaient à ce que le paquet soit de couleur verte ce qui, à leur avis, aurait aisément signifié qu’il contient du cannabis ou qu’un symbole de grande taille (par ex., une feuille de cannabis) soit en évidence sur le paquet.

La plupart d’entre eux étaient d’avis que le symbole devrait être plus grand – ce n’était pas l’élément le plus accrocheur du paquet. En fait, dans la plupart des groupes, plusieurs personnes n’ont pas vu le symbole avant qu’on leur indique.

L’élément le plus accrocheur du paquet a été le message de mise en garde pour la santé dans la boîte jaune. La boîte jaune sur fond noir était apparente quoique plusieurs participants aient indiqué qu’elle pourrait occuper une place un peu plus importante et que la police de caractères pourrait être plus grande.

Un des commentaires qui est revenu le plus souvent a été que l’instruction « garder hors de portée des enfants » n’avait pas été suffisamment mise en valeur. Le seul fait de mettre les lettres en caractères gras constituerait une amélioration pour un message qui est universellement considéré comme important.

D’autres participants ont proposé d’ajouter plus de mises en garde sur les côtés du paquet. Certains se sont plaint que l’exemple fourni (par ex., ne consommez pas si vous êtes enceinte ou si vous allaitez) était trop restreint et ne s’adressait pas à tous les consommateurs potentiels de cannabis. D’autres ont indiqué que s’il y a un trop grand nombre de messages sur le paquet, les consommateurs deviendraient rapidement insensibles. À leur avis, un seul message qui serait changé régulièrement aurait beaucoup plus d’effet. Certains ont proposé d’inclure dans le paquet un feuillet décrivant les effets secondaires possibles ainsi que les risques associés à la consommation du cannabis comme c’est le cas avec les médicaments (sur ordonnance ou sans ordonnance).

Dans chaque groupe, un certain nombre de participants ont noté et apprécié la référence aux contenus de THC et de CBD. Ceux qui sont plus familiers avec le cannabis étaient d’avis qu’il serait important d’ajouter une référence aux effets attendus associés à la variété de cannabis ainsi qu’à sa provenance.

CONCLUSIONS

Les résultats de la recherche indiquent qu'en matière d'avertissement du public sur les effets potentiels du cannabis, les réactions dépendent largement d'attitudes préconçues envers cette substance. Les personnes qui ne connaissent pas bien le cannabis ou qui n'en consomment pas étaient plus susceptibles d'être en accord et de trouver les mises en garde crédibles, alors que celles qui ont consommé du cannabis ont présenté un plus large éventail d'opinions.

Les participants qui étaient le plus à l'aise avec le cannabis ont recherché des preuves plus concrètes des préjudices ou risques indiqués dans les énoncés, pour en accroître la crédibilité – à leur avis le simple énoncé de faits (statistiques) n'était ni convaincant ni crédible. Plusieurs participants étaient d'avis que bon nombre de ces messages jouent sur la peur ce qui, si cela est accepté comme étant la vérité, soulève des questions sur la décision du gouvernement de légaliser le cannabis. Cependant, trois messages ont été largement acceptés peu importe l'âge des participants ou leurs connaissances sur le cannabis : s'abstenir d'ingérer du cannabis en cours de grossesse; éviter de conduire un véhicule avec les facultés affaiblies; et l'idée que les adolescents (bien que plusieurs auraient préféré qu'une tranche d'âge soit spécifiée) sont exposés à un risque plus grand.

En général, pour ce qui est du message qui dit que la fumée du cannabis est dangereuse, la plupart des participants ont convenu que toute fumée est mauvaise pour la santé. La plupart d'entre eux ont compris que cet énoncé signifie que la fumée du cannabis est particulièrement mauvaise. Mais que souligner la relativité au tabac semble accroître l'efficacité de ce message, particulièrement chez ceux qui sont informés du mélange du tabac avec du cannabis. Certains participants ont compris que choisir de fumer du cannabis signifie qu'il y a des risques associés au fait de fumer; ils ont indiqué qu'il y a d'autres façons de consommer du cannabis à part le fumer et que le contexte du message pourrait avoir un effet sur sa pertinence perçue.

Bien que la plupart des participants aient accepté le principe qu'il n'est pas raisonnable de conduire après avoir consommé du cannabis, certains, souvent dans les groupes de jeunes (13-17 ans) ont indiqué que le cannabis peut avoir un effet calmant sur certains conducteurs. Lorsqu'on a insisté, la plupart ont indiqué ne pas vouloir être passagers dans un véhicule conduit par quelqu'un qui est « gelé ». Le nombre de décès et de blessures liés à la conduite avec facultés affaiblies était convaincant (surtout pour les jeunes) alors que d'autres ont trouvé l'énoncé secondaire sur le temps de réaction plus largement acceptable, convaincant et en harmonie avec l'énoncé principal.

Finalement, quant au message voulant que l'usage régulier du cannabis puisse accroître le risque de psychose et de schizophrénie, les participants se sont retrouvés dans deux camps : ceux qui ont entendu dire ou qui ont accepté que cet énoncé est factuel et qui l'ont vu comme un message fort; et ceux qui sont sceptiques ou pas encore convaincus mais pour qui « si c'est réellement vrai » la mise en garde aurait le potentiel d'être percutante.

Dans l'ensemble, la réaction à l'emballage a été favorable bien que des participants aient été surpris par des éléments du concept et aient fait des suggestions. Les réactions les plus perplexes ont porté sur la taille, la forme et les matériaux utilisés pour l'emballage. Plusieurs participants étaient d'avis qu'il ne s'agit pas d'une conception intuitive et ils ont remis en question l'usage de papier (carton) plutôt que celui de sacs refermables. Un autre élément qui a paru surprenant est que le contenu du paquet n'est pas clairement indiqué et que la boîte est noire et non pas verte.

Il y avait consensus sur l'idée d'avoir un symbole beaucoup plus gros. La plupart des participants ne l'ont vu sur le paquet que lorsqu'on leur a demandé de le trouver. Ils ont également été d'avis que l'instruction « garder hors de portée des enfants » n'avait pas été suffisamment mise en valeur.

L'élément le plus accrocheur du paquet a été le message de mise en garde dans la boîte jaune. La boîte sur fond noir était apparente quoique plusieurs participants aient indiqué qu'elle pourrait occuper une place un peu plus importante (prendre plus d'espace sur le paquet) et que la police de caractères pourrait être plus grande.

Des participants ont proposé d'ajouter plus de mises en garde sur les côtés du paquet. Certains se sont plaint que l'exemple fourni (par ex., ne consommez pas si vous êtes enceinte ou si vous allaitez) était trop restreint et ne s'adressait pas à tous les consommateurs de cannabis. D'autres ont indiqué que s'il y avait un trop grand nombre de messages sur le paquet, les consommateurs y deviendraient insensibles. À leur avis, un seul message qui serait changé régulièrement aurait beaucoup plus d'effet. En termes de renseignements qui pourraient manquer sur le paquet, les participants ont suggéré d'inclure de l'information sur les effets auxquels les consommateurs devraient s'attendre de cette variété de cannabis ainsi que sur sa provenance.

Dans l'ensemble, les participants étaient ouverts aux messages et à l'emballage mais pour ceux qui étaient moins convaincus ou qui avaient des questions, offrir des preuves plus probantes, à part les statistiques, au soutien des mises en garde et faire plus de place aux symboles et à des mises en garde spécifiques, a semblé contribuer à accroître la crédibilité et l'efficacité des messages.

ANNEXE A : GUIDE DE DISCUSSION

INTRODUCTION

Le modérateur/la modératrice se présente et décrit son rôle qui est de poser des questions, de s'assurer que tout le monde a la chance de s'exprimer, de respecter le temps imparti, d'être objectif (objective)/sans parti pris.

- Le nom de la firme pour laquelle le modérateur/la modératrice travaille et le type de firme qui l'emploie (par ex., cabinet indépendant ou firme de recherche marketing)
- Brève description de l'objectif de la recherche et du commanditaire. Le gouvernement du Canada prépare des messages et des modèles d'emballage qui seront utilisés pour les produits du cannabis légal
- Rôle des participants : parler ouvertement et franchement de leurs opinions, se rappeler qu'il n'y a pas de mauvaises réponses et qu'ils n'ont pas à être d'accord avec les autres membres du groupe
- Rappeler aux enfants de ne pas dire leur nom de famille ou toute renseignement personnel durant la discussion, si cette information n'est pas pertinente à la discussion
- Les résultats sont confidentiels et rapportés dans leur ensemble/les personnes ne sont pas identifiées/ la participation au groupe de discussion est volontaire. Si les participants expriment leur inquiétude concernant le fait que la marijuana est toujours une substance illégale ou concernant leur consommation, dites-leur que les données sont analysées de manière confidentielle et que leur identité ne sera pas dévoilée
- Durée de la séance (60 minutes)
- Présence d'observateurs, leur rôle et leur objectif ainsi que les moyens d'observation (miroir sans tain, téléconférence/retransmission en continu; collègues assistant à la discussion depuis une autre salle et écoute à distance)
- Présence et but de tout enregistrement de la séance (audio et vidéo de la discussion)
- Éteindre les cellulaires pour la durée de la discussion

Le modérateur/la modératrice demande à chaque participant de se présenter.

ÉVALUATION DES MESSAGES

J'aimerais d'abord vous demander d'examiner une série de messages qui sont proposés par le gouvernement du Canada. Je vais distribuer un feuillet avec les énoncés. N'hésitez pas à les modifier. Je vous demanderais de marquer d'un « V » les énoncés qui vous plaisent le plus, d'inscrire un « X » devant les énoncés qu'à votre avis le gouvernement ne devrait pas utiliser, et un « ? » devant tout énoncé que vous considérez ambigu ou obscur. N'hésitez pas à inscrire ces symboles à côté de tout mot/phrase/élément.

LISTE DES ÉNONCÉS EN ANNEXE

LE MODÉRATEUR/LA MODÉRATRICE DISTRIBUE LES FEUILLETS AVEC LES ÉNONCÉS. IL/ELLE MÈNE UNE DISCUSSION D'EXAMEN DE CHAQUE ÉNONCÉ, UN À UN :

- En général, qu'avez-vous pensé de cet énoncé? Vous a-t-il plu? Déplu? L'avez-vous trouvé ambigu ou obscur?
- Est-il crédible? Plausible? Pourquoi ou pourquoi pas?

- Vous concerne-t-il? Pourquoi ou pourquoi pas?
- Le langage est-il compréhensible? Pourquoi ou pourquoi pas?
- Quel est le principal message? Pourquoi dites-vous cela?
- Vous motiverait-il à prendre action?
 - Quel genre d'actions? **Vérifier** : en parler à quelqu'un, en parler aux enfants/parents, chercher plus d'information, etc.?
- Trouvez-vous que certains énoncés sont plus convaincants que d'autres? Pourquoi dites-vous cela?

ÉVALUATION DES CONCEPTS

Maintenant, j'aimerais consacrer quelques minutes à l'étude de modèles d'emballage. Veuillez garder à l'esprit qu'il s'agit de concepts et non pas du produit final. Ils ont été créés pour les fins de notre discussion d'aujourd'hui/de ce soir. Étant donné que j'ai un nombre limité de copies, je vous demanderais de vous regrouper deux par deux pour les étudier. Veuillez le faire en silence et prendre vos propres notes.

- En général, qu'avez-vous pensé de cet emballage?
- Qu'est-ce qui ressort le plus? Pourquoi?

LE MODÉRATEUR/LA MODÉRATRICE VÉRIFIE LES COMMENTAIRES DES PARTICIPANTS SUR LE MANQUE D'ÉLÉMENTS OU DE COULEURS DE LA MARQUE...

- [LEVEZ LA MAIN] Quelqu'un a-t-il remarqué le manque d'éléments et de couleurs sur l'emballage? Qu'en pensez-vous? Est-ce approprié? Pourquoi ou pourquoi pas?
- Qu'avez-vous remarqué d'autre sur l'emballage?
- [LEVEZ LA MAIN] Quelqu'un a-t-il remarqué le symbole?
 - Qu'en pensez-vous? Qu'est-ce que cela signifie pour vous?
 - Est-ce apparent? Pourquoi ou pourquoi pas?
 - Que feriez-vous à la vue de ce symbole? Pourquoi?
- Qu'en est-il du message/de l'énoncé? [LEVEZ LA MAIN] Quelqu'un l'a-t-il remarqué?
 - Qu'en pensez-vous?
 - Votre point de vue sur les messages/les énoncés a-t-il changé maintenant que vous avez vu de quoi ils auront l'air sur l'emballage? Si oui, en quel sens?

CONCLUSION

LA MODÉRATRICE/LE MODÉRATEUR RETOURNE À LA SALLE DE VISIONNEMENT ET VÉRIFIE SI LES OBSERVATEURS ONT DES POINTS ADDITIONNELS À FAIRE ÉVALUER.

- Voilà qui conclut ce que nous devons couvrir ce soir. Nous apprécions grandement que vous ayez pris le temps de venir et de nous donner votre point de vue. Vos commentaires sont très importants.
- Rappeler aux membres du premier et du deuxième groupe de s'abstenir de faire des commentaires en sortant afin de ne pas influencer les personnes du groupe suivant.

ANNEXE B : MISES EN GARDE CONCERNANT LA SANTÉ

Première phrase	Deuxième phrase
MISE EN GARDE : La fumée du cannabis est dangereuse.	Les produits chimiques dangereux présents dans la fumée du tabac sont aussi présents dans la fumée du cannabis.
MISE EN GARDE : Ne consommez pas si vous êtes enceinte ou que vous allaitez.	(a) Consommer du cannabis pendant la grossesse pourrait être dangereux pour le bébé et réduire son poids à la naissance.
	(b) Les substances présentes dans le cannabis se retrouvent aussi dans le lait maternel des mères qui en consomment.
MISE EN GARDE : Ne conduisez pas ou n'utilisez pas de machines si vous avez consommé du cannabis.	(a) Plus de 4 000 Canadiens ont été blessés et 75 sont morts dans des accidents de la route après avoir consommé du cannabis (en 2012).
	(b) La consommation de cannabis nuit à la coordination, au temps de réaction et à la perception des distances.
MISE EN GARDE : Vous pouvez devenir dépendant du cannabis.	(a) Jusqu'à la moitié des personnes qui consomment du cannabis au quotidien ont des problèmes professionnels, sociaux ou de santé, liés à leur consommation de cannabis.
	(b) Une personne sur 11 qui consomme du cannabis en deviendra dépendant.
	(c) Jusqu'à une personne sur deux qui consomme du cannabis au quotidien en deviendra dépendant.
MISE EN GARDE : Consommer régulièrement du cannabis peut augmenter le risque de psychose et de schizophrénie.	(a) Une teneur élevée en THC peut augmenter le risque de psychose et de schizophrénie.
	(b) Une teneur élevée en THC peut diminuer l'âge auquel la schizophrénie apparaît.
	(c) Les jeunes sont particulièrement à risque.
MISE EN GARDE : Les adolescents sont à risque élevé des effets dangereux du cannabis.	(a) La consommation à un jeune âge et de manière régulière augmente le risque de psychose et de schizophrénie.
	(b) Consommer du cannabis à l'adolescence peut augmenter le risque de devenir dépendant.
	(c) Une personne sur six qui commence à consommer du cannabis à l'adolescence en deviendra dépendant.

ANNEXE C : QUESTIONNAIRE DE RECRUTEMENT

TORONTO Lundi 28 mai 2018

SÉANCE 1: Groupe avec jeunes adultes (18-24)	17 h 30
SÉANCE 2: Groupe avec adolescents (13-15)	18 h 30
SÉANCE 3: Groupe avec adolescents (16-17)	19 h 30
SÉANCE 4: Groupe avec adultes (25+)	20 h 30

QUEBEC CITY Mardi 29 mai 2018

SÉANCE 1: Groupe avec jeunes adultes (18-24)	17 h 30
SÉANCE 2: Groupe avec adolescents (13-15)	18 h 30
SÉANCE 3: Groupe avec adolescents (16-17)	19 h 30
SÉANCE 4: Groupe avec adultes (25+)	20 h 30

SASKATOON Mardi 29 mai 2018

SÉANCE 1: Groupe avec jeunes adultes (18-24)	17 h 30
SÉANCE 2: Groupe avec adolescents (13-15)	18 h 30
SÉANCE 3: Groupe avec adolescents (16-17)	19 h 30
SÉANCE 4: Groupe avec adultes (25+)	20 h 30

ST. JOHN'S Mercredi 30 mai 2018

SÉANCE 1: Groupe avec jeunes adultes (18-24)	17 h 30
SÉANCE 2: Groupe avec adolescents (13-15)	18 h 30
SÉANCE 3: Groupe avec adolescents (16-17)	19 h 30
SÉANCE 4: Groupe avec adultes (25+)	20 h 30

VANCOUVER Mercredi 30 mai 2018

SÉANCE 1: Groupe avec jeunes adultes (18-24)	17 h 30
SÉANCE 2: Groupe avec adolescents (13-15)	18 h 30
SÉANCE 3: Groupe avec adolescents (16-17)	19 h 30
SÉANCE 4: Groupe avec adultes (25+)	20 h 30

Nom du répondant :	Intervieweur :
Numéro de téléphone du répondant :	Date :
Numéro de téléphone du répondant :	Validé :
Numéro de télécopieur du répondant :	Registre central :
Courriel du répondant :	Listes :
Source de l'échantillon : panel aléatoire client référence	Quotas :

Bonjour, je m'appelle _____ et je vous téléphone au nom d'Earnscliffe, une firme nationale de recherche sur l'opinion publique. Nous organisons une série de groupes de discussion pour le compte du gouvernement du Canada au sujet d'enjeux d'importance pour les Canadiens. Nous recherchons des personnes prêtes à prendre part à un groupe de discussion. Chaque participant recevra une somme pour sa participation. Puis-je poursuivre?

Oui CONTINUEZ
Non REMERCIEZ ET TERMINEZ

Votre participation est volontaire. Nous désirons connaître votre opinion. Nous ne tenterons pas de vous vendre quoi que ce soit ou de vous faire changer d'avis. La discussion se déroulera sous forme de table ronde et sera animée par un professionnel de la recherche. Tous les commentaires émis demeureront anonymes et seront regroupés avec ceux des autres participants afin de nous assurer qu'ils ne sont pas associés à une personne en particulier. Toutefois, avant de vous inviter à participer, j'aimerais vous poser quelques questions afin de m'assurer de la diversité du groupe de personnes. Puis-je poursuivre?

- Oui CONTINUEZ
Non REMERCIEZ ET TERMINEZ

LISEZ À TOUS : « Cet appel peut être écouté ou enregistré à des fins d'évaluation ou de contrôle de la qualité. »

CLARIFICATIONS SUPPLÉMENTAIRES AU BESOIN :

- Pour m'assurer que je (l'intervieweur) lis les questions correctement et que je recueille vos réponses avec précision;
- Pour évaluer mon travail comme évaluation de rendement (de l'intervieweur);
- Pour vérifier que le questionnaire est exact ou correct (c.-à-d. évaluation de la programmation ITAO et de la méthodologie – nous assurer que nous posons les bonnes questions pour répondre aux exigences de nos clients en matière de recherche – comme un prétest);
- Si l'appel est enregistré, l'enregistrement sert uniquement à évaluer le travail de l'intervieweur et est écouté immédiatement après l'entrevue. S'ils étaient absents au moment de l'entrevue, le client et le gestionnaire de projet pourraient également écouter l'enregistrement. Tous les enregistrements sont détruits après l'évaluation.
- Les renseignements personnels que vous fournissez sont régis conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Nous recueillons uniquement la quantité minimale de renseignements pertinents dont nous avons besoin pour mener les groupes de discussion.
- Vos opinions, points de vue et commentaires et ceux de votre enfant constituent des renseignements personnels. Les renseignements personnels que vous et votre enfant nous communiquez en participant à la recherche seront recueillis, utilisés, conservés et divulgués par Santé Canada conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et colligés en vertu de l'article 4 de la *Loi sur le ministère de la Santé*. Vous et votre enfant avez également le droit de déposer une plainte auprès du commissaire à la protection de la vie privée du Canada si vous croyez que des renseignements personnels ont été utilisés de manière inappropriée.
- Dans des situations particulières et limitées, vos renseignements personnels pourraient être divulgués sans votre consentement, conformément au paragraphe 8(2) de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. En plus d'assurer la protection de vos renseignements personnels, la *Loi sur la protection des renseignements personnels* vous autorise à consulter et à corriger les renseignements qui vous concernent. Pour en savoir plus sur ces droits, ou à propos de nos pratiques en matière de protection de la vie privée, veuillez communiquer avec le coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée de Santé Canada en composant le 613 948-1219 ou en écrivant à l'adresse privacy-vie.privee@hc-sc.gc.ca. Vous avez aussi le droit de déposer une plainte auprès du commissaire à la protection de la vie privée du Canada si vous croyez que vos

renseignements personnels ont été traités de façon inadéquate.

- Votre participation, ou celle de votre enfant, est volontaire. Vous êtes libre de retirer votre enfant à tout moment. Votre enfant est également libre de se retirer à tout moment.

S1. Est-ce que vous, ou un membre de votre ménage, travaillez... ?

	Yes	No
Une firme de recherche marketing	1	2
Un magazine ou un quotidien, en ligne ou imprimé	1	2
Une station de radio ou de télévision	1	2
Une firme de relations publiques	1	2
Une agence de publicité ou firme de design	1	2
Rédacteur pour un média en ligne ou un blogue	1	2
Le gouvernement fédéral, provincial ou municipal	1	2
Le domaine du traitement pharmaceutique	1	2
Organisme d'application de la loi	1	2

SI LA PERSONNE A RÉPONDU « OUI » À L'UNE DE CES OPTIONS, REMERCIEZ ET TERMINEZ.

S2. **NE DEMANDEZ PAS – NOTEZ LE SEXE**

ASSUREZ UNE BONNE DIVERSITÉ

Homme	1
Femme	2
Préfère ne pas s'identifier comme l'un ou l'autre des sexes	3

S3. Auquel des groupes d'âge suivants appartenez-vous? Avez-vous...?

ASSUREZ UNE BONNE DIVERSITÉ D'ÂGES DANS TOUTES LES SÉANCES

Moins de 18 ans	1	DEMANDEZ DE PARLER AVEC UN ADULTE DE 18 ANS OU PLUS CONTINUEZ POUR LA SÉANCE 1
18 à 24 ans	2	
25 à 29 ans	3	CONTINUEZ POUR LA SÉANCE 4 (MAX. 1)
30 à 34 ans	4	
35 à 44 ans	5	
45 à 54 ans	6	
55 à 64 ans	7	REMERCIEZ ET TERMINEZ
65 ans et plus	8	
NSP/RF	9	

POUR CEUX MOINS DE 18 ANS, LORSQUE L'ADULTE EST AU TÉLÉPHONE, RETOURNEZ À L'INTRODUCTION

S4. Est-ce que vous résidez normalement dans la région de [INSÉREZ LA VILLE]?

Oui CONTINUEZ
Non REMERCEZ ET TERMINEZ

S5. Quelle est votre situation d'emploi à l'heure actuelle?

ASSUREZ UNE BONNE DIVERSITÉ POUR LA SÉANCE 4

Travailleur(euse) à temps plein	1	
Travailleur(euse) à temps partiel	2	
Travailleur(euse) autonome	3	
Retraité(e)	4	
Sans emploi	5	
Étudiant(e)	6	
Autre	7	
NSP/RF	9	REMERCEZ ET TERMINEZ

S6. Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux le revenu total de votre ménage, c'est-à-dire le total des revenus avant impôt de toutes les personnes habitant sous votre toit? [LISEZ LA LISTE]

ASSUREZ UNE BONNE DIVERSITÉ DE REVENUS POUR LA SÉANCE 4

Moins de 20 000 \$	1	RECRUTEZ 3 DANS LA CATÉGORIE
De 20 000 \$ à moins de 40 000 \$	2	40 000 \$ ET MOINS
De 40 000 \$ à moins de 60 000 \$	3	RECRUTEZ 4 DANS LA CATÉGORIE
De 60 000 \$ à moins de 80 000 \$	4	40 000 \$ À 80 000 \$
De 80 000 \$ à moins de 100 000 \$	5	RECRUTEZ 5 DANS LA CATÉGORIE
De 100 000 \$ à moins de 150 000 \$	6	80 000 \$ ET PLUS
150 000 \$ ou plus	7	
NSP/RF	9	REMERCEZ ET TERMINEZ

S7. Pourriez-vous me dire quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez atteint?

Études secondaires non terminées	1	
Études secondaires terminées	2	
Études collégiales ou universitaires non terminées	3	
Études collégiales ou universitaires terminées	4	
Études de cycle supérieur	5	
NSP/RF	9	REMERCEZ ET TERMINEZ

S8. Êtes-vous le parent ou le tuteur (la tutrice) d'un enfant de 17 ans ou moins?

- | | | |
|-----|---|-------------------------------|
| Oui | 1 | CONTINUEZ |
| Non | 2 | PASSEZ À Q16 POUR LA SÉANCE 4 |

ASSUREZ QU'UN MINIMUM DE 5/12 DES PARTICIPANTS POUR LA SÉANCE 4 AVEC LES ADULTES 25 ET PLUS SONT DES PARENTS.

S9. Est-ce que vous avez un enfant âgé de 13 à 17 ans, qui habite avec vous au moins la moitié du temps?

- | | | |
|-----|---|-----------------------------------|
| Oui | 1 | CONTINUEZ POUR LES SÉANCES 2 ET 3 |
| Non | 2 | PASSEZ À S16 |

AUX PARENTS ENFANTS DE 13 À 17 ANS :

SI VOUS RECRUTEZ UN ENFANT : CONTINUEZ

SO VOUS RECRUTEZ UN PARENT (POUR ADULTES DE 18 ET PLUS) : PASSEZ À S16

NOTE : IL NE FAUT PAS RECRUTER UN OU PLUSIEURS ENFANT(S) ET UN PARENT DU MÊME MÉNAGE.

S10. Pour cette étude, nous allons organiser des groupes de discussion parmi les jeunes âgés de 13 à 17 ans. Nous aimerions inviter votre enfant à participer à la discussion. Si vous acceptez que votre enfant participe à la discussion, serait-il/serait-elle libre le [INSÉREZ LA DATE] à [HEURE]? La discussion durera environ [INSÉREZ DURATION] et en guise de remerciement pour le temps que votre enfant nous aura accordé, nous lui remettrons une somme de [INSÉREZ MONTANT].

Nous menons ces groupes pour le compte de Santé Canada dans le but d'aider le ministère à explorer le sujet de la jeunesse et du cannabis. Veuillez noter que ce n'est pas notre intention de poser des questions à propos de leur propre consommation potentielle des drogues, mais il se peut qu'au cours de la discussion, le sujet soit mentionné. La discussion portera sur leurs opinions à propos de plusieurs symboles liés aux dommages possibles ou effets sur la santé de la consommation du cannabis. Nous demanderons à votre enfant de nous remettre votre consentement écrit lorsqu'il se présentera au groupe.

Est-ce que votre enfant serait disponible pour assister à notre groupe de discussion le [INSÉREZ LA DATE] à [HEURE]?

- | | | |
|-----|---|---|
| Oui | 1 | CONTINUEZ |
| Non | 2 | « DANS CE CAS, POURRIEZ-VOUS Y PARTICIPER »
- PASSEZ À S16 |

S11. L'enfant qui prendrait part à la séance est-il un garçon ou une fille, ou préfère ne pas s'identifier comme ni l'un ni l'autre?

ASSUREZ UNE BONNE DIVERSITÉ

- | | |
|--------|---|
| Garçon | 1 |
| Fille | 2 |

Préfère ne pas s'identifier comme ni l'un ni l'autre 3 AUCUN MINIMUM

S12. Quel âge a l'enfant qui participerait?

ASSUREZ UNE BONNE DIVERSITÉ POUR TOUTES LES SÉANCES

13	1	CONTINUEZ POUR SÉANCE 2
14	2	CONTINUEZ POUR SÉANCE 2
15	3	CONTINUEZ POUR SÉANCE 2
16	4	CONTINUEZ POUR SÉANCE 3
17	5	CONTINUEZ POUR SÉANCE 3

S13. Afin d'assurer la diversité des jeunes qui participeront aux séances, nous devons leur poser quelques questions pour vérifier leur admissibilité. Si c'est un bon moment, pourrais-je parler à votre fils ou à votre fille maintenant?

Oui	1	ATTENDEZ POUR PARLER AVEC L'ENFANT
Oui, mais il (elle) n'est pas disponible	2	FIXER UN AUTRE RENDEZ-VOUS
Non	3	REMERCIEZ ET TERMINEZ

[[POUR LES SÉANCES 2 ET 3] À UN ADOLESCENT (13-17):

Bonjour, je m'appelle _____. Je vous téléphone de la part d'Earnscliffe, une firme nationale de recherche sur l'opinion publique. Nous organisons des groupes de discussion à propos des jeunes et les drogues au nom de Santé Canada (gouvernement du Canada). Jusqu'à 12 adolescents prendront part à la discussion et, en guise de remerciement pour le temps qu'ils nous auront accordé, ils recevront une somme de [INSERER MONTANT]. Toutefois, avant de vous inviter à vous joindre à nous, j'aimerais vous poser quelques questions pour m'assurer de la diversité du groupe. Puis-je poursuivre?

Oui	CONTINUEZ
Non	REMERCIEZ ET TERMINEZ

Votre participation est volontaire. Nous désirons connaître votre opinion. Nous ne tenterons pas de vous vendre quoi que ce soit ou de vous faire changer d'avis. La discussion se déroulera sous forme de table ronde et sera animée par un professionnel de la recherche. Tous les commentaires émis demeureront anonymes et seront regroupés avec ceux des autres participants afin de nous assurer qu'ils ne sont pas associés à une personne en particulier. Il est important que vous sachiez que toutes vos réponses demeureront confidentielles et que même vos parents ne les connaîtront pas. Vos réponses serviront uniquement à des fins de recherche et aideront à assurer la diversité des participants présents lors du groupe.

S14. Pour les besoins de ce projet, nous devons parler à des adolescents de 13 à 17 ans. Êtes-vous âgé(e) de 13 à 17 ans?

Oui	CONTINUEZ
Non	REMERCIEZ ET TERMINEZ

S15. Quel âge as-tu?

ASSUREZ UNE BONNE DIVERSITÉ D'ÂGES

13	1	CONTINUEZ POUR SÉANCE 2
14	2	CONTINUEZ POUR SÉANCE 2
15	3	CONTINUEZ POUR SÉANCE 2
16	4	CONTINUEZ POUR SÉANCE 3
17	5	CONTINUEZ POUR SÉANCE 3

S16. Avez-vous déjà participé à un groupe de discussion ? Ces groupes réunissent quelques personnes afin de connaître leur opinion sur un sujet donné.

Oui	1	
Non	2	PASSEZ À S20
NSP/RF	9	REMERCIEZ ET TERMINEZ

S17. Il y a combien de temps de cela?

Si dans les six derniers mois	1	REMERCIEZ ET TERMINEZ
Si hors des six derniers mois	2	CONTINUEZ
NSP/RF	9	REMERCIEZ ET TERMINEZ

S18. À combien de groupes de discussion avez-vous participé au cours des cinq dernières années?

Si quatre ou moins	1	CONTINUEZ
Si cinq ou plus	2	REMERCIEZ ET TERMINEZ
NSP/RF	9	REMERCIEZ ET TERMINEZ

S19. Et quels étaient les principaux sujets traités lors de ces groupes?

SI LES SUJETS ÉTAIENT LIÉS AU CANNABIS, AUX DROGUES OU À LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROGUES, REMERCIEZ ET TERMINEZ

S20. Au cours de groupes de discussion, on demande aux participants d'exprimer leurs opinions et leurs pensées. Dans quelle mesure êtes-vous à l'aise d'exprimer vos opinions devant d'autres personnes? Diriez-vous que vous êtes... ? (LISEZ LA LISTE)

Très à l'aise	1	MINIMUM QUATRE PAR GROUPE
Plutôt à l'aise	2	CONTINUEZ
Pas très à l'aise	4	REMERCIEZ ET TERMINEZ
Pas du tout à l'aise	5	REMERCIEZ ET TERMINEZ
NSP/RF	9	REMERCIEZ ET TERMINEZ

S21. Les participants doivent parfois lire du texte ou examiner des images au cours de la discussion. Y a-t-il une raison qui vous empêcherait de participer?

Oui	1	REMERCIEZ ET TERMINEZ
Non	2	CONTINUEZ
NSP/RF	9	REMERCIEZ ET TERMINEZ

S22. Le groupe de discussion aura lieu le [INSÉREZ DATE ET HEURE] et durera [INSÉREZ DURÉE] et les participants recevront [INSÉREZ MONTANT] pour le temps qu'ils nous auront accordé. Accepteriez-vous d'y participer?

Oui	1	INSCRIVEZ
Non	2	REMERCIEZ ET TERMINEZ
NSP/RF	9	REMERCIEZ ET TERMINEZ

QUESTIONS RELATIVES À LA CONFIDENTIALITÉ

J'aurais maintenant quelques questions à vous poser à propos de la confidentialité, de vos renseignements personnels et du déroulement de la recherche. Nous devons obtenir votre permission par rapport à certains sujets pour pouvoir effectuer notre recherche. Lorsque je vous poserai ces questions, n'hésitez pas à me demander de les clarifier si vous en ressentez le besoin.

P1) Tout d'abord, nous fournirons une liste des noms et des profils (réponses au questionnaire de recrutement) des participants aux hôtes et au modérateur, afin qu'ils puissent vous inscrire. Ces renseignements ne seront pas divulgués au ministère du gouvernement du Canada qui organise cette recherche. Acceptez-vous que nous leur transmettions ces renseignements? Je peux vous assurer que ceux-ci demeureront strictement confidentiels.

Oui	1	PASSEZ À P2
Non	2	LISEZ L'INFORMATION SUIVANTE AU RÉPONDANT

Nous devons donner votre nom et votre profil aux hôtes et au modérateur du groupe de discussion, puisque seules les personnes qui sont invitées à participer peuvent prendre part à la séance. Les hôtes et le modérateur ont besoin de ces renseignements à des fins de vérification. Soyez assuré que ces renseignements demeureront strictement confidentiels. PASSEZ À P1A

P1a) Maintenant que je vous ai expliqué cela, acceptez-vous que nous transmettions votre nom et votre profil aux hôtes du groupe de discussion ?

Oui	1	PASSEZ À P2
Non	2	REMERCIEZ ET TERMINEZ

P2) Il y aura un enregistrement audio ou vidéo de la séance; celui-ci servira uniquement à des fins de recherche. L'enregistrement sera uniquement utilisé par un professionnel de la recherche pour préparer le rapport sur les résultats de la recherche. L'enregistrement sera détruit lorsque le rapport sera terminé.

Acceptez-vous qu'un enregistrement audio ou vidéo de la séance soit effectué uniquement à des fins de recherche?

Oui	1	REMERCIEZ ET PASSEZ À P3
-----	---	--------------------------

Non 2 LISEZ L'INFORMATION SUIVANTE AU RÉPONDANT

Il est toutefois nécessaire de faire un enregistrement audio ou vidéo de la séance puisque le professionnel de la recherche en a besoin pour rédiger son rapport.

P2a) Maintenant que je vous ai expliqué cela, acceptez-vous que nous fassions un enregistrement audio ou vidéo de la séance?

Oui 1 REMERCIEZ ET PASSEZ À P3
Non 2 REMERCIEZ ET TERMINEZ

P3) Chaque mois, nous soumettons le nom des personnes qui ont participé à nos séances au Registre central de recherche qualitative de l'Association de la recherche et de l'intelligence marketing (www.mria-arim.ca). Le Registre central de recherche qualitative est une base de données centrale qui sert à vérifier la participation aux entrevues de recherches qualitatives et aux groupes de discussion. Personne ne communiquera avec vous en raison de la présence de votre nom sur cette liste.

Nous permettez-vous de soumettre votre nom et votre numéro de téléphone au Registre central de recherche qualitative de l'ARIM?

Oui 1 REMERCIEZ ET PASSEZ À L'INVITATION
Non 2 PASSEZ À P3A

P3a) Pour que vous puissiez participer à ce groupe de discussion, nous devons avoir votre permission d'ajouter votre nom au Registre central de recherche qualitative, puisqu'il s'agit du seul moyen qui nous permet d'assurer l'intégrité du processus de recherche et de faire le suivi de la participation aux recherches qualitatives. Le système est tenu à jour par l'Association de la recherche et de l'intelligence marketing et il est uniquement utilisé pour faire le suivi de votre participation aux recherches qualitatives (comme les groupes de discussion). Personne ne communiquera avec vous en raison de la présence de votre nom sur cette liste.

Maintenant que je vous ai expliqué cela, acceptez-vous que nous ajoutions votre nom au Registre central de recherche qualitative?

Oui 1 REMERCIEZ ET PASSEZ À L'INVITATION
No 2 REMERCIEZ ET TERMINEZ

AU BESOIN, RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES POUR L'INTERVIEWEUR :

Soyez assuré que cette information demeurera confidentielle et que seules les firmes de recherche marketing professionnelles pourront y accéder et l'utiliser pour vérifier la participation et empêcher les « répondants professionnels » de participer aux séances. Les firmes de recherche qui participent au Registre central de recherche qualitative de l'ARIM ont besoin de votre autorisation pour vous permettre de participer au groupe de discussion. Cette procédure contribue à assurer l'intégrité du processus de recherche.

AU BESOIN, NOTEZ À PROPOS DE L'ARIM :

L'Association de la recherche et de l'intelligence marketing est un organisme à but non lucratif qui regroupe des professionnels de la recherche marketing travaillant dans les domaines du marketing, de la publicité et des

recherches sociales et politiques. La mission de l'Association est d'être le chef de file dans la promotion de l'excellence dans la pratique du marketing et des recherches sociales ainsi que de la valeur de l'information sur les marchés.

Invitation :

Excellent, vous êtes admissible à participer à l'un de nos groupes de discussion. Comme je l'ai mentionné plus tôt, le groupe de discussion aura lieu en soirée le [JOUR, MOIS, DATE] à [HEURE] pour [INSÉREZ DURÉE].

Avez-vous un crayon à portée de la main pour prendre en note l'adresse de l'endroit où se tiendra le groupe de discussion? Il aura lieu à l'endroit suivant :

[FOURNISSEZ LE NOM ET L'ADRESSE DE L'ENDROIT OÙ SE TIENDRA LA DISCUSSION DE GROUPE].

Nous vous demandons d'arriver quinze minutes avant l'heure prévue pour vous permettre de stationner votre voiture, de trouver l'endroit et de vous présenter aux hôtes. Il est possible que l'on vérifie votre identité avant la tenue de la séance. Par conséquent, assurez-vous d'avoir une pièce d'identité (par exemple, votre carte santé, votre carte étudiante ou votre permis de conduire). De plus, si vous avez besoin de lunettes pour lire, veuillez les apporter.

Comme nous n'invitons qu'un petit nombre de personnes, votre participation est très importante pour nous. C'est pourquoi si, pour une raison ou une autre, vous ne pouvez pas vous présenter, nous vous demandons de nous téléphoner afin que nous puissions essayer de vous remplacer. Vous pouvez nous joindre à notre bureau au [INSÉREZ NUMÉRO DE TÉLÉPHONE]. Demandez à parler à [INSÉREZ NOM]. Quelqu'un communiquera avec vous dans les jours qui précèdent le groupe de discussion pour confirmer votre présence.

Afin que nous puissions vous appeler pour confirmer votre présence au groupe de discussion ou pour vous informer si des changements surviennent, pourriez-vous me confirmer votre nom et vos coordonnées?

Prénom

Nom

Courriel

Numéro de téléphone (jour)

Numéro de téléphone (le soir)

Si le répondant refuse de donner son prénom, son nom ou son numéro de téléphone, dites-lui que ces renseignements demeureront strictement confidentiels en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et que ceux-ci seront uniquement utilisés pour le contacter afin de confirmer sa participation et pour l'informer de tout changement concernant le groupe de discussion. S'il refuse toujours, REMERCIEZ ET TERMINEZ.